

# Norme IAS 40 – Immeubles de placement

## Norme IAS 40

### Publication

Par ailleurs, les règlements suivants ont impacté IAS 40 :

- Règlement CE n° 1274/2008 du 17 décembre 2008 portant adoption d'IAS 1 « Présentation des états financiers » : consulter le § A30 de l'annexe ;
- Règlement CE n° 70/2009 du 23 janvier 2009 portant adoption des améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2006-2008) : consulter les pages 21/29 à 21/31 et 21/36 ;
- Règlement UE n° 1255/2012 du 11 décembre 2012 portant adoption d'IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » : consulter les § D114 à D123 de l'annexe ;
- Règlement UE n° 1361/2014 du 18 décembre 2014 portant adoption des améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2011-2013), publiées par l'IASB le 12 décembre 2013 : ajout des § 14A et 84A et 85D ;
- Règlement (UE) n° 2015/2113 du 23 novembre 2015 portant adoption des amendements à IAS 16 et IAS 41 : modification des § 4 et 7 ;
- Règlement (UE) n° 2016/1905 du 22 septembre 2016 portant adoption de la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" publiée par l'IASB le 28 mai 2014 : § 9, 67 et 70 modifiés, ajout du § 85E ;
- Règlement (UE) n° 2021/2036 du 19 novembre 2021 portant adoption de la norme IFRS 17 Contrats d'assurance : modification du § 32B et ajout du § 85H.